

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DES MONTAGNES DE L'ARIEGE**

**Séance du 10 septembre 2025**

**Délibération 2025\_CS\_002**

**OBJET : Adhésion de la commune d'Ax-les-Thermes**

Le 10 septembre 2025, à 12h30, les membres du comité syndical se sont réunis à la salle de l'auditorium au Parc de la Préhistoire à Tarascon sur Ariège, sur la convocation de Monsieur Claude DES en sa qualité de doyen.

**Étaient présents MM(Mmes) les délégués :**

Membres du Syndicat	Titulaires		Suppléants		Nombre de voix
Conseil Départemental de l'Ariège	Christine TEQUI	Présente			1
	Muriel FREYCHE	Présente			1
	Jean-Paul FERRE	Absent	Philippe PUJOL	Présent	1
	Raymond BERDOU	Présent			1
	Jérôme BLASQUEZ	Absent	Jean-Michel SOLER	Présent	1
Communauté de Communes de la Haute-Ariège	Alain NAUDY	Présent			1
	Jérôme MIQUEL	Présent			1
	Bolhème BOUFAID	Absent	Christian DUBUC	Présent	1
	Francis MAGDALOU	Présent			1
	Marc COLLEONI	Présent			1
Communauté de Communes Couserans Pyrénées	Alain SERVAT	Présent			1
	Patrick LAFONT	Présent			1
	Gérard CAMBUS	Absent			
	Patrick TIMBART	Absent			
	Michel PICHAN	Présent			1
Communauté de Communes du Pays d'Olmes	Marc SANCHEZ	Présent			1
	Claude DES	Présent			1
	Frédéric LAFFONT	Absent			
	Jean-Louis ROSSI	Absent			
	Michel SABATIER	Absent			

**Nombre de membres en exercice : 20 – Présents : 15 – Votants : 15**

**Secrétaire de séance :** Miquel Jérôme

Membres ayant quitté la séance :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte des Montagnes de l'Ariège approuvés par arrêté préfectoral du 25 juillet 2025.

**REÇU LE :**

**12 SEP. 2025**

**SGCD FOIX**

Vu la délibération du Conseil municipal de la Commune d'Ax-les-Thermes du 3 septembre 2025 portant sur son adhésion au Syndicat Mixte des Montagnes de l'Ariège,

Vu les délibérations concordantes du Conseil Départemental de l'Ariège, de la Communauté de Communes de la Haute-Ariège, de la Communauté de Communes Couserans Pyrénées et de la Communauté de Communes du Pays d'Olmes

La Commune d'Ax-les-Thermes souhaite entrer dans le Syndicat Mixte des Montagnes de l'Ariège. L'avis des autres membres du syndicat est sollicité.

Les quatre autres membres ont émis un avis favorable et il est proposé d'approuver cette adhésion.

Vu la présentation de la Présidente ,

Vu les conditions de majorité acquise aux deux tiers des délégués du conseil syndical présents ou représentés (suppléants)

**LE COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DES MONTAGNES DE L'ARIEGE :**

Après en avoir délibéré,  
Sur la proposition de la Présidente,

- **APPROUVE** l'adhésion de la Commune d'Ax-les-Thermes au Syndicat Mixte des Montagnes de l'Ariège,
- **MANDATE** la Présidente pour conduire toute démarche et signer tout document nécessaire à la concrétisation de la présente délibération.

Nombre de votants	Vote pour	Vote contre	Abstention
15	15	0	0

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

La Présidente  
Christine TEQUI

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture, le  
Et publication le

REÇU LE :  
12 SEP. 2025  
SGCD FOIX

---

La présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation auprès du Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois.